Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Feuille de route des allégations santé relatives aux aliments au Canada : Un outil de gestion des affaires

La *Feuille de route* est un outil de gestion des affaires qui peut aider les responsables du développement et de la commercialisation de produits alimentaires à se doter d'une approche décisionnelle logique en ce qui a trait aux allégations nutritionnelles et santé, ainsi que des facteurs réglementaires à considérer lors du lancement d'un produit sur le marché.

Aperçu de la *Feuille de route*

La *Feuille de route* consiste en un document de référence et un outil électronique interactif. Cette ressource contient trois éléments clés, soit :

1. un diagramme illustrant de manière simplifiée les stratégies et les décisions qui doivent être considérées par les entreprises lorsqu'une allégation nutritionnelle ou santé est envisagée;
2. un modèle décisionnel détaillé qui guidera les entreprises d'une étape à l'autre du processus décisionnel en fonction du cadre réglementaire et des répercussions connexes sur l'efficacité scientifique, les débouchés commerciaux et la planification des activités;
3. divers renseignements pour orienter les activités, les analyses et le processus décisionnel quand vient le temps de déterminer si des allégations nutritionnelles ou santé s'imposent.

Utilité du diagramme des allégations nutritionnelles ou santé

Le diagramme donne un aperçu du modèle décisionnel proposé. Il illustre de manière simplifiée les différentes options offertes pour les allégations nutritionnelles ou santé dans le cadre de la réglementation existante.

Le modèle décisionnel proposé se scinde en quatre étapes :

- Étape 1 : Examen préliminaire du potentiel d'une allégation nutritionnelle ou santé;
- Étape 2 : Évaluation axée sur le cadre réglementaire à suivre pour les aliments ou pour les produits de santé naturels;
- Étape 3 : Évaluation axée sur les aliments nouveaux, les additifs alimentaires ou les aliments enrichis de vitamines et de minéraux;
- Étape 4 : Évaluation axée sur les options d'allégations nutritionnelles ou santé.

Les trois premières étapes s'inscrivent dans un processus de filtrage pour assurer la conformité aux exigences réglementaires qui s'appliquent. La dernière étape vise le choix de la meilleure allégation nutritionnelle ou santé, ainsi que du processus d'approbation réglementaire à suivre. Les étapes du processus décisionnel sont présentées de façon plus détaillée dans les troisième et quatrième parties de la *Feuille de route*.

Communiquez avec nous pour obtenir des exemplaires des outils composant la *Feuille de route* ou pour en savoir plus au sujet des règlements relatifs aux allégations santé, aux aliments nouveaux et aux ingrédients.

Division des enjeux réglementaires en alimentation
Agriculture et Agroalimentaire Canada
1341, chemin Baseline, tour 5, 2e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Courriel : **info.FRID-DERA@agr.gc.ca**
www.agr.gc.ca/enjeux-reglementaires-alimentaires

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2011.
Cette publication peut être reproduite sans autorisation dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Graphique de cheminement – Allégation nutritionnelle / Allégation santé

(Source : *Feuille de route des allégations santé relatives aux aliments au Canada*)

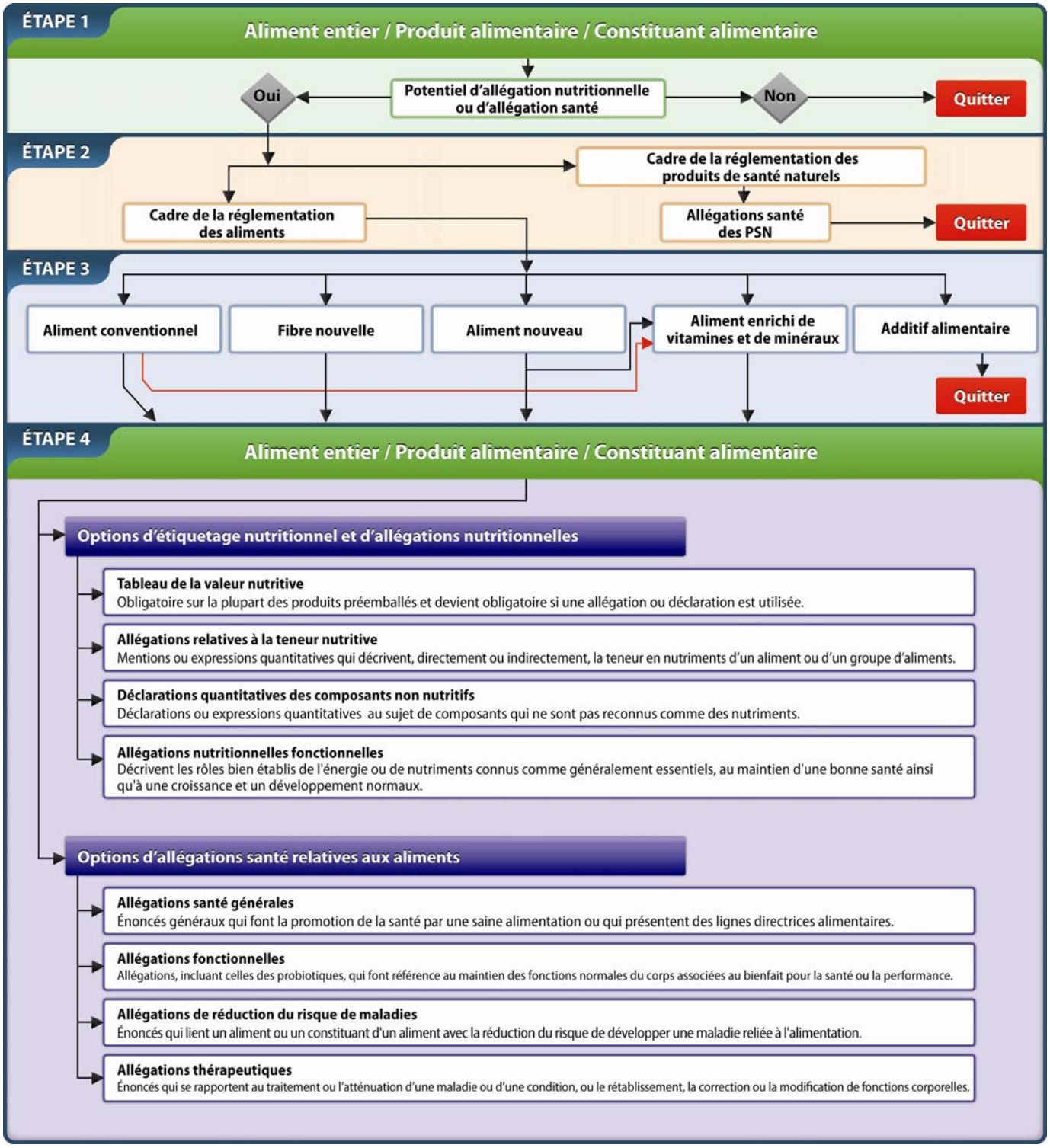

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Février 2011
Cette publication peut être reproduite sans autorisation dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Canada